

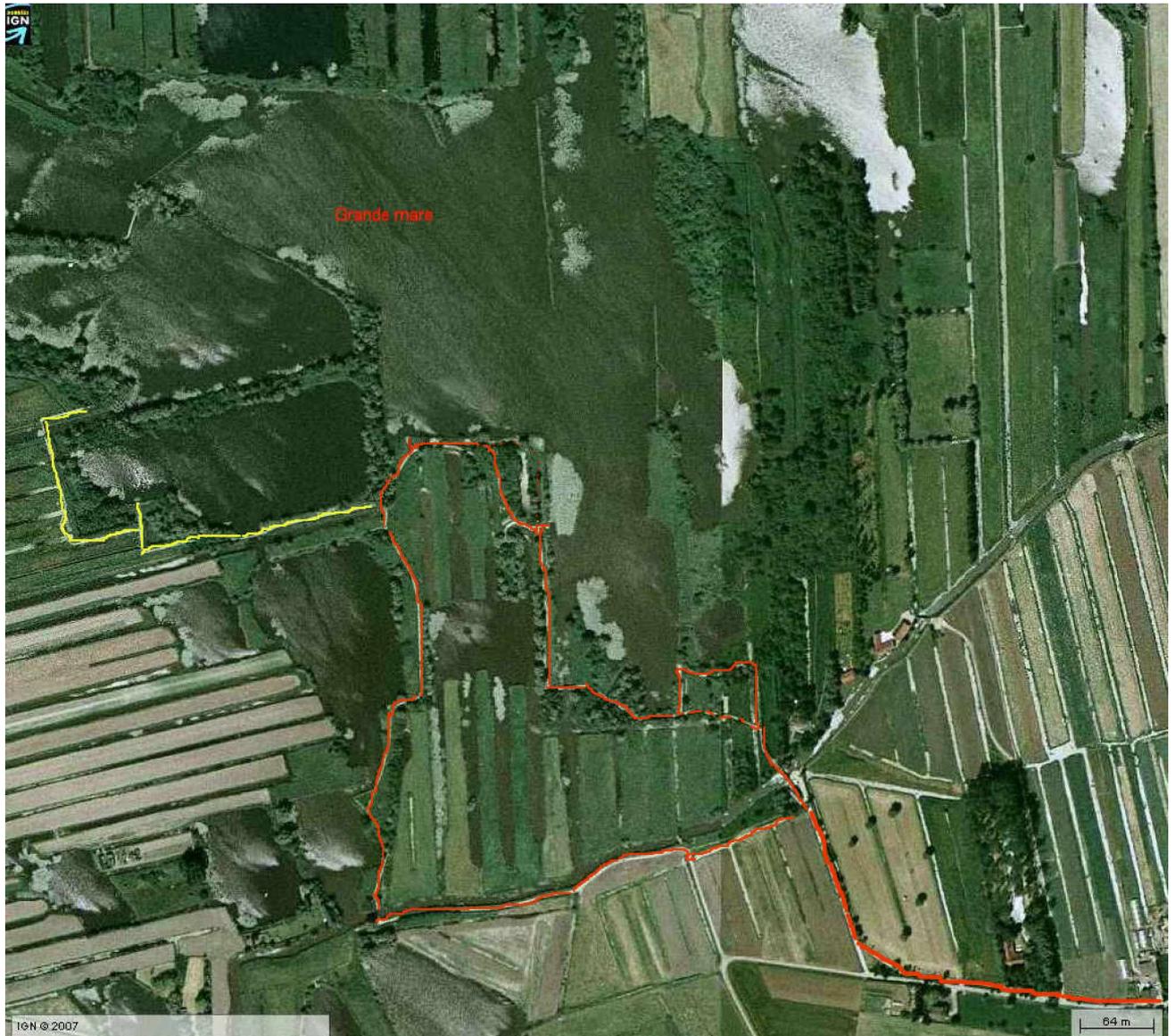
Le marais du Romelaëre.

La réserve Naturelle du Romelaëre fut créée en 1978. Elle s'étend sur une centaine d'hectares sur les communes de Saint-Omer, Clairmarais et Nieurlet. Propriété du parc naturel régional (80 ha), du Département du Pas-de-Calais (20 ha) et du Département du Nord (6 ha), la Réserve Naturelle du Romelaëre est le paradis des botanistes, des chasseurs et des pêcheurs. Elle abrite 215 espèces d'oiseaux (dont plus de 70 espèces nicheuses), 300 espèces de plantes, 450 espèces de champignons, 17 espèces de poissons, 19 espèces de libellules, 11 espèces de chauve-souris. ...

En se retirant au IV^{ème} siècle avant Jésus Christ, la mer a laissé un vaste marécage : le Romelaëre, réputé autrefois dans la région pour être une zone de « marais impraticable ». Le secteur fut exploité pour ses dépôts de tourbe par Guillaume Romelaëre du XVII^{ème} à la fin du XIX^{ème} siècle. L'extraction de la tourbe comme combustible (800 000 tonnes) a marqué le paysage en laissant une mosaïque d'étangs et de rivières propices à la balade.



Une partie de la réserve naturelle est ouverte au public. Un parcours modulable de 4,5 km max aller/retour emmène les visiteurs valides, déficients visuels et auditifs, et personnes en fauteuil, à des zones d'écoute, puis à un observatoire ornithologique. Des balisages adaptés (plaques en braille, fil d'Ariane, plancher clouté en chêne) ont été mis en place.



Une hutte d'observation se trouve sur la "Grande Mare" (le plus grand des étangs du Romelaère) permettant ainsi d'observer sans se faire voir le grand cormoran (nichant dans les arbres juste en face), les grèbes huppés paradant à la saison des amours, la foulque et bien d'autres oiseaux. Au fil des chemins, sous l'azur de l'eau vous entr'apercevrez les gardons ou bien encore dans les fossés les têtards et autres batraciens. A chaque saison, il y a des choses à découvrir. Derrière cette nature semblant sauvage, il y a toujours l'homme qui intervient en amont car sans son action, les fossés se comblent se changeant en roselière qui finalement après se transforme en petit bois impénétrable.

Ouverture au public :

- du 16/03 au 30/09 : tous les jours de 8h à 20h
- du 01/10 au 15/12 : tous les jours de 8h à 17h30.
- du 15/12 au 15/03, la réserve est fermée (accès possible au petit circuit à l'entrée de la réserve.)

Entrée gratuite. Interdit aux chiens, mêmes tenus en laisse.

Certaines parties du site du Romelaère ne sont pas accessibles au public pour préserver le calme nécessaire à certaines espèces et favoriser la nidification. Elles sont aussi le refuge de quelques plantes rares dans notre région.

Quelques chiffres

Etangs : 45 hectares

Prairies pâturées : 22 hectares

Bois tourbeux : 5 hectares

Boisement divers, sentier de promenade, friches, digues, ... : 5 hectares

Saules têtards : 1400 arbres
Rivières et fossés : 27 kilomètres

Les principaux milieux naturels.

L'eau libre.

En eau profonde on voit de mai à octobre, des bancs de **nénuphars**.



Nymphaea alba

Le **nénuphar blanc** et le **nénuphar jaune** sont des plantes flottantes : à partir d'une tige enfouie, le rhizome, se développe un long pétiole amenant la feuille (large, épaisse, en forme de coeur) à la surface. La fleur formée sous l'eau vient à la surface pour s'ouvrir. Elle secrète un nectar très apprécié par les bourdons, les abeilles et certains coléoptères.



Nuphar lutea

Le **cératophylle** et le **myriophylle** sont des plantes immergées.



Ceratophyllum demersum

Mais, si le myriophylle, avec ses feuilles en lanières, verticillées et pennées, est fixe au fond, le cératophylle, avec ses feuilles en lanières, verticillées et fourchues, ne l'est pas. Ces deux plantes se trouvent aussi près des berges et dans les petits fossés. Elles abritent de nombreux petits animaux aquatiques.



Myriophyllum spicatum



Lemna sp

Poussées par le vent, se regroupent des plantes flottant librement : ce sont les **lentilles d'eau**, sortes de petits disques verts munis d'une ou plusieurs racines, dont les différentes espèces témoignent de la qualité de l'eau, et **l'azolla**, petite fougère aquatique.



Azolla filiculoides

La **grenouillette**, appelée aussi « grâce des eaux », ne se trouve que dans les petits fossés. Elle ressemble à un petit nénuphar, mais contrairement à celui-ci, elle est flottante. Elle trempe dans l'eau ses racines munies de poils absorbants.



Hydrocharis morsus ranae

Ces plans d'eau accueillent l'hiver de très nombreux canards : le **colvert**, le plus fréquent, mais aussi le **siffleur**, le **chipeau**, le **souchet**, la **sarcelle d'hiver**, le **fuligule milouin**, le **fuligule morillon**... Quand l'étang est gelé, ils se rassemblent en grands groupes autour des derniers trous dans la glace.



Covert mâle et femelle



Canard siffleur mâle



Fuligule milouin



Sarcelle d'hiver mâle



Chipeau mâle et femelle



Fuligule morillon

Autre visiteur de masse en hiver : la **foulque macroule**, oiseau au plumage noir avec bec et plaque frontale blancs. Le **grand Cormoran** est devenu abondant. C'est l'un des attraits ornithologiques du Romelaëre. Certains canards et foulques restent sur le site à la bonne saison pour nidifier près des berges, dans les roselières ou les buissons. La **poule d'eau** est fréquente toute l'année. Son plumage gris noir la fait confondre souvent avec la foulque. Elle est cependant plus petite et se distingue à sa plaque frontale et son bec rouge brillant, sa fine raie blanche aux flancs, sa queue blanche en dessous. Elle est très courante dans les fossés et rivières. On la voit souvent "pâture" sur les berges.



Foulque macroule



Grand cormoran



Poule d'eau

Les eaux du Romelaère sont très riches en poissons d'espèces très variées. Citons entre autres des carnassiers : le **brochet**, la **sandre**, la **perche**.

Les roselières et les prairies humides.

Dans le marais, c'est le niveau de l'eau qui règle la répartition et l'évolution des différents milieux.

Les berges.

La grande partie des berges des étangs du Romelaère creusées par l'homme s'enfoncent rapidement et sont abruptes.

Nous pouvons y observer les plantes "hélrophytes" (qui poussent le pied dans l'eau), rassemblées sous le nom de "roseaux" : le **roseau à balai** à inflorescence plumeuse, les **massettes** qui présentent un épi brun chocolat en forme de cigare, l'**acore** aux feuilles allongées avec les bords ondulés. Dans ces berges fleurissent aussi l'**iris jaune**, la **valériane officinale**, la **reine des prés** ou l'**épilobe hirsute**.

De grosses touffes de **carex**, encore appelés « **laïches** » (famille des Cypéracées aux nombreuses espèces, reconnaissables à leur tige à section triangulaire) se développent parfois le long des fossés.

Les berges abritent et cachent les **poules d'eau** et **foulques** qui y nichent ainsi que les **râles d'eau**. Ces derniers ressemblent à de petites poules d'eau, brunes, au bec assez long, dont on entend parfois le cri lugubre, mais que l'on voit très rarement tant cette espèce est discrète.

On voit beaucoup de galeries creusées par les **rats musqués**, qui minent les berges et peuvent provoquer leur effondrement. Cet animal très prolifique, originaire d'Amérique du Nord, cause beaucoup de dégâts et il faut limiter sa population par le piégeage, en même temps que protéger ses rares prédateurs (putois, rapaces).

Les roselières d'atterrissement.

Les roselières, bien développées dans le Grand Vivier, se trouvent de façon plus fragmentaire en bordure d'étangs ou clans les fossés non entretenus.

Les différents roseaux qui les composent s'étendent rapidement grâce à leurs rhizomes. Ces végétaux retiennent et forment une grande quantité de débris (tiges et feuilles séchées, alluvions diverses) qui rehaussent peu à peu le sol: Celui-ci échappe ainsi à l'emprise aquatique et accueille bientôt une nouvelle végétation de hautes herbes diverses.

A très long terme, le milieu évoluerait vers une aulnaie-saulnaie.

Les roselières de recolonisation.

Le site du Romelaere comprend d'anciennes parcelles cultivées (notamment en bordure de l'enclos et de la fosse carrée). Grâce à l'humidité constante du sol due à la proximité de la nappe d'eau, le **roseau à balai** envahit ce milieu.

Cette espèce tend à étouffer le développement d'autres plantes moins compétitives comme les **joncs**, les **cirses**, la **consoude** ou la **baldingère**.

De très nombreux oiseaux insectivores exploitent ces roselières... Les **fauvettes** arrivent en avril-mai, tissent un nid sur les tiges sèches des roseaux, et regagnent en septembre leur quartier d'hiver en Afrique.

Citons quelques-unes d'entre elles comme les **rousseries turdoïde** et **effarvate** ainsi que les **locustelles** assez discrètes tandis que le **Phragmite** s'identifie facilement lorsqu'il chante, perché sur un roseau. Le chant du **bruant des roseaux** est plus faible, mais on reconnaît aisément le mâle à sa calotte noire contrastant avec son collier blanc. La femelle ressemble beaucoup au moineau domestique.

Les prairies humides.

Elles constituent un milieu très riche sur un sol bien pourvu en alluvions, toujours frais à humide, souvent inondé l'hiver.

Une grande variété d'espèces se développent sur ces prairies : la **grande lysimaque**, le **pigamon jaune**, l'**angélique des bois**, l'**eupatoire**... et aussi la très rare **gesse des marais**, par ailleurs totalement disparue de la région.

Ces milieux sont en évolution et l'on rencontre aussi bien le **roseau à balai** ou l'**iris** qui rappellent le stade antérieur de la végétation, que des buissons de **saules** ou de **prunelliers** qui envahissent les zones plus sèches.

On y observe parfois la **bécassine** qui se nourrit de vers qu'elle atteint en sondant la vase de son long bec, souvent la **bergeronnette grise**, encore appelée hochequeue à cause des hochements saccadés qui agitent sa queue.

Le **faucou crécerelle**, petit rapace qui s'immobilise en l'air pour guetter ses proies, chasse les petits rongeurs de ces territoires.

Les bois tourbeux.

Quand le sol est suffisamment exondé, des buissons de **saules** s'implantent et colonisent la roselière, annonçant la formation d'un bois tourbeux.

C'est le **saule cendré** qui domine ces zones boisées. Il est accompagné notamment de l'**aulne glutineux** et de nombreux arbustes tels que la **viorne obier**, le **groseillier rouge**, l'**aubépine**, la **bourdaine** (moins fréquente), le **sureau**, le **prunellier**...

D'autres plantes marquent l'influence humaine. Certaines parce qu'elles ont été introduites : **peupliers**, **pruniers ornementaux**, **pommiers**, **lierre** ... D'autres parce qu'elles sont liées à la fréquentation humaine, ce sont des plantes nitrophiles (qui aiment l'azote) : **ortie**, **gaillet**, **gratteron**, **herbe à robert**, **chardon**, **sureau**...

A l'opposé des peupleraies qui forment une futaie artificielle, les bois humides abritent une avifaune très riche. Un grand nombre de ces oiseaux s'identifie par leurs chants : **rossignol**, **fauvettes**, **troglodyte**...

Notons encore les **pigeons**, **tourterelles**, **mésanges**, **merle**, **accenteur mouchet**, **rouge-gorge**, **pouillot**, **verdier**, **chardonneret**, **linotte**, **bouvreuil**... Nichent aussi quelques **hiboux moyen duc** et autres rapaces **nocturnes**.

Les saules

Il existe environ 300 espèces de saules, du grand arbre (30 m de haut) au minuscule arbuste (3 cm de haut).

Au Romelaère, les plus fréquents sont les saules blancs, cendrés et osiers, aux feuilles longues et étroites, et les saules Marsault et à oreillettes, aux feuilles larges et arrondies. Ils sont buissonnants, ou élancés, ou souvent taillés en têtards. Ce mode de culture de l'arbre consiste à laisser pousser le tronc sur une hauteur d'environ deux mètres et à couper régulièrement toutes les ramifications poussant à ce niveau. Il en résulte des phénomènes de cicatrisation qui, après plusieurs années, forment des bourrelets qui donnent au sommet du tronc une allure globuleuse bien particulière.

Les saules affectionnent les terres humides. Les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur des arbres séparés.

Les têtes des saules têtards abritent de nombreux oiseaux cavernicoles (mésanges, chouettes) et offrent une plateforme idéale pour accueillir les nids d'oiseaux plus gros comme le pigeon ramier ou colombin, la tourterelle.